

ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉES
La démolition de maisons est une forme de
châtiment collectif

Index AI : MDE 15/005/02

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International a condamné ce jour (lundi 14 janvier 2002) la démolition de dizaines de maisons à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, qui constitue une forme de châtiment collectif et une violation grave du droit international humanitaire.

Après la mort de quatre soldats israéliens tués le 9 janvier 2002 au cours d'une attaque lancée par le *Hamas* (Mouvement de la résistance islamique) contre un poste militaire situé à la frontière entre Israël et la bande de Gaza, les Forces de défense d'Israël (FDI) ou *Tsahal* sont entrées à Rafah avec des chars et des bulldozers et ont détruit des habitations.

« Six cents personnes, des enfants pour la plupart, se sont retrouvées sans abri au terme de cette opération menée contre des quartiers qui n'avaient aucun lien avec l'attaque menée contre le poste militaire », a fait observer Amnesty International.

La démolition de maisons est un des actes considérés comme une violation grave de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre (Quatrième Convention de Genève), qui interdit « à la Puissance occupante de détruire des biens mobiliers ou immobiliers, appartenant individuellement ou collectivement à des personnes privées, à l'Etat ou à des collectivités publiques, à des organisations sociales ou coopératives, sauf dans les cas où ces destructions seraient rendues absolument nécessaires par les opérations militaires ».

Selon l'Agence France-Presse (AFP), hier, le Premier ministre israélien, Ariel Sharon, a déclaré que des tunnels partant de Rafah étaient utilisés pour faire passer des armes en contrebande et ajouté : « [Nous] devons prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à la contrebande d'armes. »

« Au cours des seize derniers mois, l'État hébreu a détruit au moins 250 maisons à Rafah, privant de leur foyer plus de 1 500 personnes, dont la grande majorité étaient des enfants », a déploré Amnesty International, ajoutant qu'au cours des quatre derniers jours, en plein milieu de l'hiver, des centaines d'autres hommes, femmes et enfants avaient été contraints à s'installer sous les tentes dont on leur avait fait don.

Aujourd'hui, le ministre des Affaires étrangères Shimon Pérès a déclaré à la commission des Affaires étrangères et de la Défense de la *Knesset* (Parlement israélien) que lui, le Premier ministre Ariel Sharon et le ministre de la Défense Benyamin Ben Eliezer avaient décidé dimanche de mettre fin à la politique de démolition de maisons palestiniennes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Or, le même jour, neuf maisons palestiniennes situées à Isawiyeh, à Jérusalem-Est ont été détruites par la municipalité de Jérusalem, apparemment parce que leurs occupants n'avaient pas obtenu de permis de construire.

« Israël doit renoncer à cette politique universellement condamnée », a déclaré l'organisation de défense des droits humains, en rappelant que le Comité des Nations unies contre la torture avait récemment estimé, en novembre 2001, que les destructions de maisons pouvaient constituer des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, incompatibles avec la Convention des Nations unies contre la torture.

Complément d'information

Des bulldozers et des tanks de *Tsahal* sont entrés dans le lotissement O, dans la zone proche de la frontière avec l'Égypte, aux alentours de 2 h 30 du matin le 10 janvier, et ont démoli 56 maisons sans avertissement préalable. La nuit suivante, à 1 h 35 du matin, le 11 janvier, des chars israéliens ont tiré à l'arme lourde sur d'autres zones d'habitation palestiniennes, le lotissement J et Barahmeh, blessant huit personnes et endommageant apparemment plus de 200 maisons, dont un

grand nombre risquent d'être maintenant inhabitables.

Des représentants d'Amnesty International ont visité nombre des zones situées le long de la frontière entre Rafah et l'Égypte où *Tsahal* se livre à des démolitions de maisons. Dans certains cas, des Palestiniens, qui n'avaient été aucunement informés de ces opérations, ont été tués ou blessés au cours de la destruction de leur habitation. Plus de 250 maisons palestiniennes ont été rasées à Rafah depuis le début de la nouvelle Intifada fin septembre 2000 ; les familles privées d'abri ont été accueillies par des proches ou vivent dans des tentes. Depuis plusieurs semaines, le temps est extrêmement froid dans la bande de Gaza. Il y a une semaine, le 7 janvier, cinq enfants palestiniens âgés de deux à onze ans, appartenant à une famille privée de foyer par la destruction de son domicile à Khan Yunis, dans la bande de Gaza, ont péri dans un incendie provoqué par une bougie dans leur tente. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :
<http://www.amnesty.org>